La lettre de MOYVILLERS

Meilleurs vœux

pour

2011

La lettre de MOYVILLERS

décembre 2010

Editorial

Dans ce numéro :

Editorial	1
Une histoire de vieilles pierres: la maire-école Le chantier Concordia	2-3
La nouvelle école La vie scolaire	4-5
Hommage à Monsieur GOËT Don du sang	6
La bibliothèque Le club du jeudi Vie religieuse	7
Le périscolaire L'association des parents d'élèves du R.P.I. Prochaines manifestations	8
L'association Partage-Travail Vente des brioches	9
Les activités à la salle des associations Location de la salle des associations: tarif s 2011 Location de la salle de la mairie	10
Le personnel communal Informations pratiques	11
Etat civil	12

Chers administrés,

Comme tous les ans à cette période, c'est l'heure des souhaits.

Je vous adresse donc tous mes vœux pour 2011. Tout d'abord des vœux de bonne santé car c'est un bien que l'on estime trop souvent à sa vraie valeur quand on la perd. Nombreux sont ceux qui ont été touchés dans leur famille par la maladie en 2010. J'espère que 2011 sera une année plus clémente. Je souhaite aussi que vous puissiez réaliser les projets personnels et professionnels qui vous tiennent à cœur et vous motivent et qu'ainsi vous viviez dans une certaine sérénité.

Après des années de tracasserie avec l'acquisition des terrains expropriés du centre bourg, nous sommes entrés, le Conseil Municipal et moi-même dans la 2ème grande réalisation de notre projet à savoir la construction de l'école. Je vous en parle plus longuement ensuite.

Une fois la restauration de la bâtisse « Chataigneraie » qui accueille la mairie terminée, il nous restait à aménager les abords extérieurs. Cela a été fait en tout début d'année après avoir étudié tous les schémas possibles. Nous avons fait le choix du simple et beau qui met en valeur la cour d'entrée. Les cheminements dans le parc seront réalisés dans le programme d'accès à l'école par des sentiers piétons.

Enfin, les constructions rue du Pré Millot ont débuté en fin d'été. La crise (des prêts entre autres) a retardé bon nombre de projets d'accession à la propriété.

Ces derniers temps, notre village a été visé par des actes de vandalisme répétés et de toute nature. Je vous rappelle que vous pouvez signaler aux gendarmes ou à la mairie tout comportement suspect. Pour vous et grâce à vous, nous voulons préserver la tranquillité et un certain art de bien vivre à Moyvillers.

A tous joyeuses fêtes et une bonne et heureuse année 2011.

Annick DECAMP, maire.

Une histoire de vieilles pierres : la mairie-école

Prochainement une nouvelle école va être construite à Moyvillers. Il nous a semblé intéressant de rappeler l'histoire des bâtiments scolaires actuels.

Jusqu'au milieu du 19ème siècle, le village ne possède pas d'école et de mairie mais loue des locaux à des particuliers. L'initiative de la construction d'une école viendra de l'Etat. Par une lettre du 12 octobre 1852, le Sous-préfet engage la commune à « se pourvoir d'une maison d'école » et donne l'ordre à un architecte de faire un plan et un devis à soumettre au conseil municipal. Le Maire tente alors de différer le projet en invoquant le fait que la commune n'a ni terrain, ni ressources et qu'il est possible d'attendre qu'une maison convenable se présente à acquérir. Cependant, à la suite des pressions incessantes exercées par la Sous-préfecture, la municipalité décide, à la fin de l'année 1855, de se préoccuper de la recherche d'un terrain.

En 1858, un site convenable est enfin trouvé au lieu-dit « Le Jardin du Bourrelier » Il est composé d'un terrain étroit et profond de 11,92 ares appartenant à Monsieur Charles Batton complété d'une petite parcelle de 52 centiares, destinée à accroitre la largeur sur rue, propriété de Madame Augustine Geffroy veuve Bailly.

En 1860, un devis est établi pour la construction d'une bâtisse en brique et pierre de Pont-Sainte-Maxence, couverte en ardoise de Tournay, avec une classe au rez-de-chaussée et la mairie à l'étage. Elle abritera aussi le logement de l'instituteur. Les travaux vont se poursuivre jusqu'en 1862. La cour est fermée sur la rue par une clôture et une porte en chêne (elles seront remplacées par les grilles en fer actuelles en 1884).

En 1909, l'acquisition d'une bande de terrain appartenant à Monsieur Prudent Dervillé permettra d'obtenir la surface nécessaire pour édifier une buanderie le long du pignon droit de la mairie-école. Monsieur Joseph Debeaupuis, entrepreneur à Moyvillers, est chargé des travaux. Il semble que ce local a abrité la cantine scolaire créée en 1936 pour les élèves résidant dans les hameaux de la commune : à cette époque, les 120 habitants du Bois-de-Lihus et du Transloy représentaient le tiers de la population du village. Une femme de service était chargée de réchauffer les repas apportés par les enfants et de les surveiller jusqu'à la reprise des cours. Il s'agit du premier accueil périscolaire de Moyvillers.

En 1926, à la demande du Conseil Général de l'Oise, une plaque « Mairie de Moyvillers » est apposée sur la façade du bâtiment.

En 1942, l'instituteur, Georges Poignant, attire l'attention du Maire sur la nécessité de trouver une solution pour décongestionner la classe devenue trop exigüe pour un effectif de 72 élèves. La municipalité prend l'engagement de rechercher une solution dès la fin de la guerre. Cependant, ce n'est qu'en 1953 que l'aménagement d'une nouvelle classe est entrepris dans la grange d'une maison située face à la mairie et acquise en 1945 auprès des héritiers Mansard pour loger un cantonnier.

D'importants travaux auront lieu dans le début des années 1960. Les murs de l'ancienne buanderie s'étant fissurés, il est décidé en 1961 de l'abattre et de la remplacer par une extension du logement de l'instituteur. Un effectif de 91 élèves étant prévu pour la rentrée de 1964, une troisième classe est créée en achetant un local préfabriqué. Cette classe sera fermée dès 1973 par manque d'enfants ; les élèves sont alors répartis dans le local situé sous la mairie et dans le préfabriqué. En 1978, l'inspection académique ayant envisagé la possibilité d'ouvrir une classe enfantine mais le nombre d'enfants étant insuffisant, le conseil étudie la possibilité d'un regroupement avec Arsy. Cette démarche n'aura pas de suite, les mentalités n'étant pas encore prêtes à ce type d'association. La troisième classe ne rouvrira qu'en 1981.

D'autre part, la commune avait effectué différentes acquisitions foncières afin de pouvoir agrandir les locaux scolaires en cas de nécessité : en 1974 un terrain situé à gauche de la mairie-école et en 1990 la parcelle aménagée en terrain de jeux contigüe à l'accueil périscolaire.

Une opportunité ayant permis d'envisager la construction de nouveaux locaux plus fonctionnels et sur un emplacement mieux adapté, ces anciennes classes vont bientôt être désertées. Dès à présent, la municipalité s'interroge sur leur future destination au mieux des intérêts des médiovillarois.

Le chantier Concordia

Du 4 au 26 août, Moyvillers a accueilli un chantier international Concordia dans le but de restaurer le puits couvert de la Mairie. Cette initiative a permis à une douzaine de jeunes venant d'Espagne, d'Ukraine, du Japon, de Corée et de République Tchèque ainsi que de diverses régions de France de se rencontrer autour de ce projet et de découvrir notre région. Par cette activité, ils ont aussi pu avoir des contacts avec des habitants du village qui ont régulièrement visité le chantier ou s'y sont investis en partageant leurs connaissances professionnelles.

Malheureusement, le toit n'a pas pu être achevé à cause de mauvaises conditions météorologiques et de retard engendré par certains problèmes techniques. La restauration de ce puits, élément important de notre patrimoine communal, va se poursuivre dès que possible.

La nouvelle école

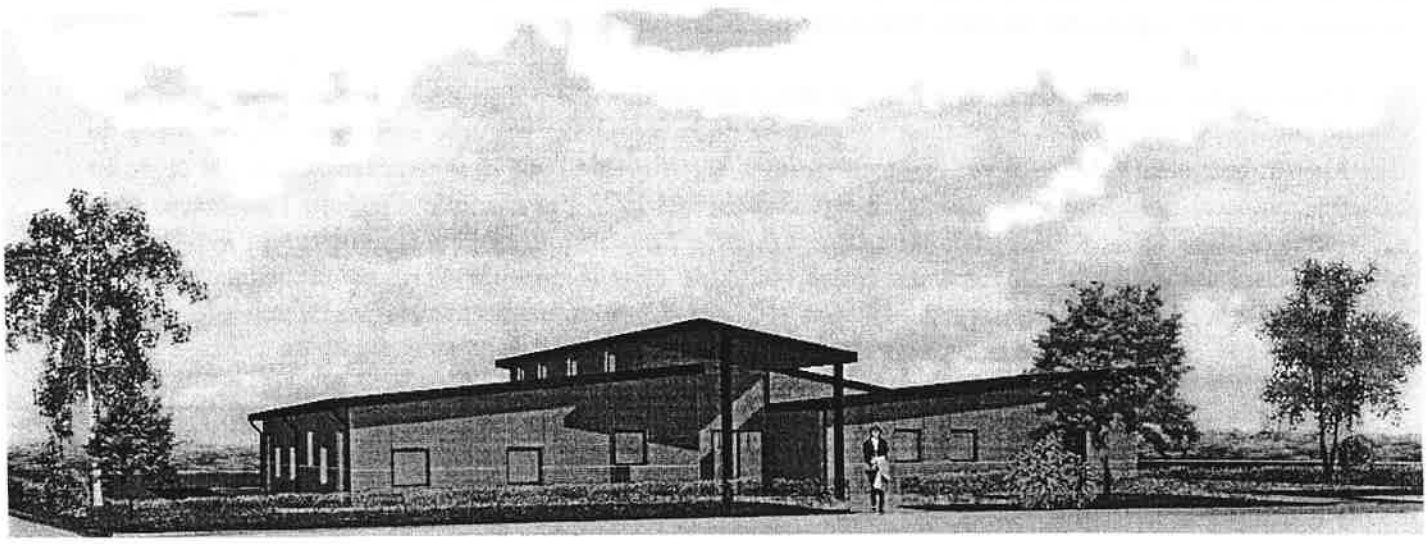

C'est un chantier très important dans tout village que de reconstruire une école.

Déjà, avant d'engager les études, il a fallu s'assurer de la pérennité de l'enseignement primaire dans le village. Nous avions deux soucis majeurs : les effectifs et le maintien de la compétence de l'école primaire à la commune.

Pour les effectifs, grâce au Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I) avec Arsy, nous sommes tranquilles pour quelques années avec un nombre d'enfants en augmentation certaine. Cela résulte aussi de l'installation de jeunes ménages à Moyvillers. Le R.P.I. est maintenant en vitesse de croisière après un départ un peu mouvementé. Les 2 communes et leurs habitants ont compris l'avantage de cette formule. Les enfants plus nombreux par niveau d'enseignement sont stimulés et cela permet d'accueillir les maternelles en 2 groupes d'âges ce qui donne plus de facilité aux enseignantes pour adapter leur programme.

Ces premiers éléments posés, il faut :

- déterminer les besoins en accord avec l'Education Nationale, les mettre en concordance avec les normes de sécurité et d'accessibilité aux handicapés.

- créer une esquisse de projet et demander des subventions aux partenaires des communes pour en alléger le coût (école-voirie) d'environ 1 130 000€ H.T. Le Conseil Général de l'Oise a classé notre projet dans ses priorités et nous aide au maximum de nos espérances. L'Etat par le soutien de Madame le Sous-préfet de Compiègne et du fait que nous soyons en R.P.I. nous aide également au mieux de ce qui est permis. Monsieur Marini nous octroiera un peu de réserve parlementaire sur 2011.

- en 2010 nous avons procédé au choix :

• des structures qui nous apportent leurs compétences pour mener à bien le projet, et avec toute la rigueur nécessaire à la gestion de l'argent public :

· conduite d'opération :	OPAC de l'Oise
· cabinet d'architecture :	2AD à Compiègne
· coordination de sécurité :	CFC à Antheuil-Portes
· bureau de contrôle :	Véritas à Compiègne

• de l'entreprise de construction : SAS Quintana à Tillé.

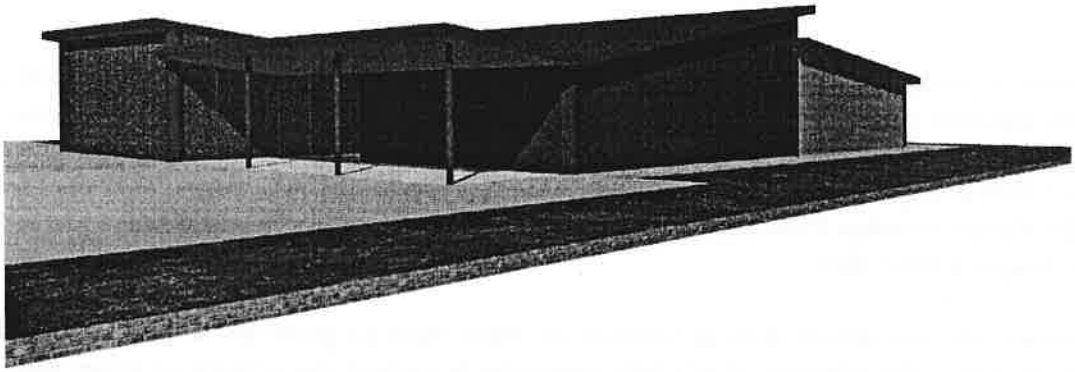

L'école doit être prête à accueillir les enfants à la rentrée de septembre 2011.

Comme vous avez pu le constater sur le terrain, il nous a fallu créer une voirie avec un éclairage public pour desservir l'école et y amener les réseaux eau, assainissement, électricité, télécom. Les travaux ont été confiés à Eurovia et Ineo qui ont réalisé la 1ère phase, la finition intervenant à la fin du chantier.

Avec une école accueillante et fonctionnelle, nous souhaitons que nos enfants apprennent avec plaisir pour la satisfaction de leurs parents

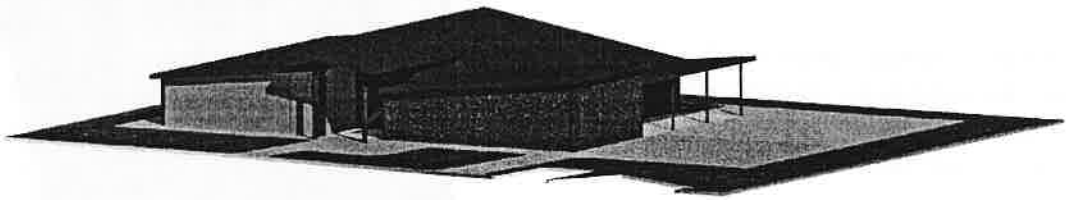

La vie scolaire

Pour cette année scolaire 2010-2011, nous accueillons M^elle^ Ambroise, maîtresse de la classe maternelle, M. Jouvin étant parti dans le département des Deux-Sèvres.

L'école compte 25 élèves en moyenne et grande sections et 22 élèves en CE1-CE2. La rentrée s'est très bien passée pour tout le monde.

Nous allons proposer un marché de Noël qui aura lieu le mardi 14 décembre à la salle des fêtes d'Arsy.

Hommage à Monsieur GOËT

La commune a perdu quelqu'un de très attachant en la personne de Monsieur Moïse GOËT. Tous ceux qui le connaissaient se souviennent de lui, souriant, disponible, toujours prêt à rendre service.

Monsieur GOËT, depuis son premier mandat de Conseiller Municipal (mars 1977) et plus encore quand il fut élu adjoint (octobre 1995 à mars 2001), supervisait avec toute sa connaissance professionnelle les travaux engagés à Moyvillers.

Je me souviens de mes débuts dans la fonction de Maire suite au décès de Monsieur Bernard Ouachée, mon prédécesseur. Brutalement, il m'a fallu reprendre la gestion des actions en cours Rue des Sablons, des travaux d'enfouissement de réseaux commençaient dès ma prise de fonction avec une réunion de chantier sur le terrain. Nous nous sommes retrouvés devant la tranchée ouverte, lui me prodiguant des conseils pour être à la hauteur vis-à-vis des entreprises. Ne sachant ce qui m'attendait à ce rendez-vous, je suis arrivée en escarpins et en jupe serrée : vous imaginez les sourires des messieurs qui m'attendaient. Il a fallu que j'enjambe la tranchée… et Monsieur Goët me tendit la main pour que je ne fasse pas de faux pas autant au propre qu'au figuré car il fallait inspecter le travail et repérer ce qui n'était pas réalisé conformément à la commande.

Aujourd'hui, nous bénéficions tous les jours de son implication dans la modernisation de notre village, entre autres la réalisation du réseau d'assainissement collectif, un chantier qu'il a suivi avec attention jusqu'à son achèvement vérifiant les niveaux, les pentes et donnant des conseils avisés à ceux qui le sollicitaient…..

J'assure toute sa famille, petits et plus grands, ainsi que sa femme, des sentiments de tristesse et de sympathie que nous avons pour eux. Je remercie encore Monsieur Goët pour sa gentillesse et son dévouement pour Moyvillers..

Annick Decamp

Don du sang

L'établissement Français du Sang (EFS) poursuivra la collecte bénévole de sang dans la salle des associations au cours de l'année 2011 de 14h30 à 18h30 aux dates suivantes :

Jeudi 6 janvier 2011
Jeudi 21 avril 2011
Jeudi 1cr septembre 2011
Jeudi 10 novembre 2011

La bibliothèque

Depuis la fermeture de la bibliothèque municipale, il vous est possible d'obtenir le prêt de livres, à titre gratuit, par la bibliothèque départementale. Ce service fonctionne par l'intermédiaire de la Mairie qui prendra note de votre demande et mettra les ouvrages à votre disposition dès réception.

Le Club du jeudi

Tous les 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, venez passer un moment de détente à la salle des associations. Rendez-vous le 16 décembre à 16h30 autour de la bûche de Noël. A cette occasion, les colis seront distribués au plus de 70 ans.

Les personnes ne pouvant se déplacer, pourront retirer leur colis à la Mairie le mardi 21 décembre et le jeudi 23 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Vie religieuse

Pour toutes les cérémonies, vous pouvez prendre contact avec le Père Serge MAHOUN de l'une des manières suivantes :

Tél : 03 44 41 30 70
Boîte courriel : paroisse.saint-joseph@wanadoo.fr
Permanence presbytère d'Estrées-Saint-Denis : mercredi de 14h à 17h

Site Internet : http://perso.orange.fr/paroisse.st-joseph

Prochaines messes :

Vendredi 24 décembre 2010 à 22h.
Messe de la nuit de Noël

Samedi 22 janvier 2011 à 18h30
Samedi 26 février 2011 à 18h30
Samedi 26 mars 2011 à 18h30
Samedi 23 avril 2011 à 18h30
Samedi 28 mai 2011 à 18h30

Le 27 mars 2010, une marche de Carême de Francières à Moyvillers a été organisée sur le secteur paroissial.

A l'arrivée, les participants ont été accueillis dans une salle prêtée par la commune de Moyvillers.

Le périscolaire

Pour cette nouvelle rentrée, le périscolaire affiche une nouvelle fois de inscription au beau fixe.

48 enfants du regroupement scolaire seront accueillis régulièrement ou occasionnellement sur les temps périscolaires.

Pas de modification dans les horaires d'accueil proposés : 7h30/8h45 – 11h45/13h30.

La Mairie a recruté courant octobre, et pour une année, M. Pierre CALTAGIRONE sur la fonction d'animateur. Il est mis à la disposition de l'association Cannelle Périscolaire trois jours par semaines.

Ce renfort de l'équipe d'animation permet à l'association d'accueillir davantage d'enfants sur le temps du midi (qui remporte toujours un grand succès), mais aussi de proposer pour la première année un accueil de loisirs les mercredis en période scolaire.

Les enfants peuvent s'amuser au périscolaire le mercredi entre 8h et 18h30. Accueillis par Carole Claux et Pierre Caltagirone, les inscriptions se font la journée complète (avec repas du midi), à la demi-journée, de façon régulière ou occasionnelle. Seront proposées de multiples activités manuelles, sportives, des jeux, des sorties en forêt, etc.... Notre équipe d'animation regorge de bonnes idées !

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire : 06.13.31.99.35

L'association des parents d'élèves du R.P.I.

L'association des parents d'élèves du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Moyvillers-Arsy vient de voir le jour.

Les principaux objectifs de cette association sont de :

-mettre en place des activités / actions en parallèle et en collaboration avec toute l'équipe pédagogique du RPI permettant des moments de partage entre parents, enfants et enseignants

-par ce biais, récolter des fonds supplémentaires pour participer aux différents projets éducatifs (sorties, spectacles, etc...) proposés par les enseignants

-diffuser l'information en sa possession sur des sujets généraux portant par exemple sur l'éducation, les projets nationaux, les problématiques diverses (jeux dangereux, etc...)

Le public de l'association ne se cantonne pas aux seuls parents d'élèves de nos villages mais accueillera chaleureusement toute personne -parents ou non, actif ou à la retraite- désirant apporter sa contribution en terme de temps, de savoir faire, ...de bonne humeur. Alors n'hésitez pas à nous contac-

Prochaines manifestations

Noël des Ecoles : Le mardi 14 décembre 2010 à partir de 18H à la salle des fêtes d'Arsy

Marchés de Noël et expositions : des activités (aquarelle, encadrement, tapisserie) le dimanche 19 décembre 2010 de 10h à 18h à la salle des associations.

Sortie au Palais des Congrés : « Age tendre et tête de bois » le samedi 15 janvier 2011 (complet)

En prévision, spectacle **DRACULA en 3D** : de Kamel Ouali. La date est à définir.

L'association Partage-Travail

Association d'insertion à but non lucratif. Loi 1901
Conventionnée avec l'Etat et l'ANPE

SE DEPANNER EN DONNANT DU TRAVAIL A DES DEMANDEURS

D'EMPLOI DE VOTRE COMMUNE

Particuliers, artisans, commerçants, exploitants agricoles, entreprises, associations, collectivités locales

L'association PARTAGE-TRAVAIL contribue depuis de nombreuses années au développement des compétences en proposant des travaux réalisés par des personnes en recherche d'emploi :

- Ménage, repassage, préparation des repas, garde d'enfants à partir de 3 ans, assistance aux personnes âgées (hors soins et toilette), garde d'animaux domestiques, jardinage, entretien des monuments funéraires, petite maçonnerie, petit bricolage *

- Peinture, papier peint, manutention, aide au déménagement…

- Manœuvre, entretien d'espaces verts, travaux agricoles, aide au secrétariat, aide en cuisine, distribution publicitaire…

Vous fournissez le travail, les matériaux et matériel, PARTAGE-TRAVAIL se charge de toute la gestion administrative.

Nous acceptons tout type de règlement, dont le CESU préfinancé.

***Prestations déductibles de vos impôts à hauteur de 50 % des factures réglées (selon loi de finances en vigueur)**

PARTAGE-TRAVAIL
12, rue Saint-Germain – 60200 COMPIEGNE - Fax 03 44 86 49 36

CONTACTEZ-NOUS AU 03 44 86 42 82
du lundi au vendredi
de 9h à 12h00 et de 14h à 17h, vendredi 16h

Vente des brioches

La vente traditionnelle de brioches au profit de l'Association de Parents d'Enfants Inadaptés a eu lieu dans la commune.

A Moyvillers, 84 brioches ont été vendues à domicile par des Conseillers Municipaux pour un montant de 537 €. Sur l'ensemble du canton d'Estrées-Saint-Denis, la vente de 2240 brioches a permis de réunir la somme de 13 048,05 €.

L'A.P.E.I. remercie les généreux donateurs qui ont participé à cette opération brioches de l'année 2010.

Les activités à la salle des associations

ACTIVITES SPORTIVES

Gymnastique : le lundi de 19h à 20h et de 20h à 21h.
Step : le jeudi de 20h à 21h.
Danse orientale : animée par l'association « Palais d'Orient ».
Nouveauté à découvrir le mardi de 20h à 21h30 à la salle des associations.
Yoga : le jeudi de 17h30 à 18h30 à la salle de la Mairie.
Sport Enfants : le lundi de 17h30 à 18h30 à la salle des associations.
La participation annuelle est de 15 €.

ACTIVITES MANUELLES

Tapisserie : le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.
Encadrement : le mardi de 14h à 17h salle des associations
Aquarelle : le jeudi de 14h à 17h à la mairie et le vendredi de 14h à 17h salle des associations.

Location de la salle des associations : tarifs 2011

Pour les habitants de Moyvillers :

location couvrant 2 jours	180 €
location couvrant 3 jours	240 €
location d'une demie journée	80 €
location d'une journée	100 €

Pour les personnes venant de l'extérieur :

location couvrant 2 jours	390 €
location couvrant 3 jours	440 €
location d'une demie journée	100 €
location d'une journée	220 €

Compte tenu de la forte demande sans incidence de saison, il est prudent de prévoir vos réservations pour l'année 2011 dès à présent surtout s'il s'agit d'une date impérative même en fin d'année.

Location de la salle de la mairie

Les mariés qui le souhaiteront, pourront utiliser la grande salle de la mairie ainsi que le parc pour faire leur vin d'honneur. Le tarif est de 100 €. La vaisselle n'est pas fournie.

La salle pourra aussi recevoir des mini séminaires d'entreprises qui voudront travailler dans un cadre agréable. La location à la journée est de 300€.

Le personnel communal

Equipe technique :

Messieurs **Sylvain DENNEL** et **Christophe DERVEAUX**

Madame **Marie-Joëlle GUERIN**

Secrétariat :

Madame **Hélène LEDRU** et Mademoiselle **Gaëlle CHOQUE**

Informations pratiques

Jours et horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie :

Mardi : **14 h 00 - 18 h 00**

Vendredi : **10 h 30 - 11 h 30**
et
14 h 00 - 18 h 00

Permanence des élus :

Le mardi et le vendredi de 17 h 00 à 18 h 30
ou sur rendez-vous en appelant la Mairie.

Coordonnées de la Mairie :

Adresse : **52 rue de l'Eglise**
Teléphone : **03.44.41.31.08**
Fax : **03.44.41.03.45**
E-mail : **mairie.moyvillers@wanadoo.fr**

N.B. : vous pouvez obtenir de très nombreux renseignements concernant la commune en consultant le site Internet

http://perso.wanadoo.fr/mairie-moyvillers/

G.D.F. : rappel des contacts utiles

Urgence gaz naturel : appeler GDF au 0 800 47 33 33
Raccordement au gaz naturel : appeler GDF au 0 810 224 000

Pour les contrats de gaz naturel « Gaz de France Dolce Vita » :
09 69 324 324
ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

Permanences des soins les weekends :

Il n'y a plus de médecin « de garde » mais une maison médicale de garde située au centre hospitalier de Compiègne où se relaient des médecins libéraux pour assurer une permanence de soins
les samedis de 12h à 20h
et les dimanches et jours fériés de 8h à 20h.

Dans tous les cas, il faut composer le 15 pour entrer en contact avec le secrétariat afin de convenir d'un rendez-vous. Aucune visite n'est effectuée à domicile.

Les nouveaux habitants

Jean-Pierre et Marie-Claude ALNY.....23, rue de La Hayette

Arsène et Louisette ANDRIANASY.....Le Bois-de-Lihus

Acacio BELEZA et Lysiane GOSSELIN.....226, rue Neuve

Alain BLASZCZYNSKI et Sylvie MONDOT
et leur fille Sarah.....342, rue Pierre Teilhard de Chardin

Nicolas Foulon et Céline JOYEUX.....139, rue du Bocquet

Cédric GIAT et Marine LIENNEL.....118, rue de Lamorlaye

Steven JARDIN et Elodie LEMOINE
et leur fille Flore.....70, rue de l'Eglise

M. et Mme Fabien LEGRAND.....175, rue du Pré Saint Martin

Didier MAUCLET.....26, rue des Sablons

Françoise MOUTON.....170, rue de la Chaussée

Antoine MOUTALLER et
Julie LETAEMY.....46, rue du Pré Saint Martin

Lara LEGAI.....201, rue de la Chaussée

Grégoire PAILLOT et Aurélie CANTET.....257, rue Neuve

Wilfried PANELLA et Nathalie DUARTE.....93, rue du Bocquet

David et Vanessa PORCHERAT
et leurs fils Samuel et Loïc..185, rue Pierre Teilhard de Chardin

Abel RENARD et
Marie-Laure BORGNON.....170, rue de la Chaussée

Thi NGUYEN et Valérie SCAL.....324, rue de Lamorlaye

Sébastien VANDONINCK et
Laëtitia RECOLET.....82, rue des Sablons

Sandrine MARTINS.....52, rue de l'Eglise

N.B. : nous rappelons aux nouveaux habitants qu'une plaquette de renseignements utiles est à leur disposition en mairie.

Les décès

Anna CUZY épouse SPORTES.....23 février

Claude LEVIEL..... 3 mai

Marcel BOULEFROY.....24 mai

Hélène KLUCZNIAK veuve KOWALCZYK.....7 juillet

Albertine PICOT veuve VANDESOMPEL.....25 juillet

Jean-Paul FAGNON.....29 juillet

Paul VOCHELLE.....23 octobre

Moïse GOET.....29 octobre

Les naissances

Luna BOULEFROY.....25 octobre

Les anniversaires de mariage

60 ans de mariage:

George et Madeleine BAIL — le 2 décembre

40 ans de mariage:

Patrick et Danielle PORTEMER — le 25 juillet

30 ans de mariage:

Dominick et Danielle PRUVOT — le 28 juin

Activités et festivités au Club du jeudi

La gymn des adultes

Cérémonie des vœux : janvier 2010

Travaux d'aménagement des abords de la mairie

Le Chantier

Concordia

Fête des voisins
Du 5 juin

20 juin 2010
Pique-nique

dans le parc de la
Châtaigneraie